

Dossier de presse

**Convention de partenariat entre L'université de Limoges et
les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles)
des Lycées Dautry et Limosin.**

Mardi 5 février 2013



**Sup
Biolim**

Contact PRESSE

Isabelle Rigbourg - Chargée de communication

Mél. communication-fst@unilim.fr / Tél. 05 55 45 72 14 / 06 33 16 46 73

Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Limoges

123 avenue Albert Thomas - 87060 Limoges

www.sciences.unilim.fr

SOMMAIRE

- **Communiqué de synthèse** P. 3
- **Objectifs et comité de pilotage** P. 4
- **Admission, échanges pédagogiques** P. 5
- **Organisation de la formation** P. 6

Communiqué de synthèse

Convention de partenariat entre l'université de Limoges et les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles) des Lycées Dautry et Limosin.

Page | 3

Invitation / Point Presse

Mardi 5 février 2013, à 12h30

en salle Duchaigne, bâtiment administratif de la FST.

Avec la présence de

- Pour le lycée Limosin : M. Delost, Proviseur
- Pour le lycée Dautry : M. Christophe Guy, Proviseur
- Pour le Rectorat : M. Luc Yohann, Recteur
- Pour l'Université : Mme Hélène Pauliat, Présidente Université de Limoges
- Pour la FST : Mme Anne-Mercedes Bellido, Doyen Faculté des Sciences et Techniques

Objet de la convention

Préciser la mise en place et le fonctionnement du **dispositif Sup Biolim** visant à préparer les concours d'entrée aux écoles vétérinaires, aux ENS, aux écoles d'ingénieurs dans les domaines de l'agronomie, de l'agro-alimentaire, de la biologie en général, de la géologie, de l'eau et de l'environnement, voire celui de la physico-chimie.

Il associe les formations et établissements suivants :

- la CPGE BCPST du Lycée L. Limosin ;
- la CPGE TB du Lycée R. Dautry ;
- la Licence Sciences du Vivant de la FST et son parcours préparation au concours B.

Les spécificités du partenariat

- ✓ **L'université apporte son concours sous forme d'heures de cours, de Travaux Dirigés (TD) ou Travaux Pratiques (TP), au fonctionnement des classes CPGE.**
- ✓ **Les professeurs de lycée de la CPGE contribuent aux compléments de formation pour le concours B.**
- ✓ **Le jury est commun aux deux lycées avec la participation universitaire.**
- ✓ **C'est un partenariat novateur tant dans l'implication et que dans les interventions réciproques des professeurs de lycées et des enseignants chercheurs de l'université.**
- ✓ **L'université et les lycées Dautry et Limosin mettent à disposition leurs laboratoires pour les stages.**
- ✓ **Les réorientations, des élèves de CPGE qui souhaiteraient poursuivre leur formation à l'université, sont facilités à différentes étapes de leur cursus en CPGE.**

Objectifs pédagogiques et description du dispositif

Les objectifs pédagogiques sont la **préparation des élèves des lycées aux concours A et des étudiants de licence au concours B, tout en facilitant les réorientations et en favorisant les dispenses d'études et les passerelles.**

Page | 4

Cela correspond en particulier à une reconnaissance par la Faculté des Sciences et Techniques de la scolarité des élèves suivie en CPGE.

Le dispositif Sup Biolim regroupe 3 parcours désignés comme suit par la suite :

- la CPGE classique (en deux ans) ;
- la CPGE en trois ans ;
- la licence Sciences du Vivant, avec préparation au concours B.

Il y a une possibilité pour les étudiants de CPGE qui le souhaitent de faire leur préparation en 3 ans en même temps que la licence de Sciences du Vivant.

La licence Sciences du Vivant de la FST, sans préparation au concours B, sera désignée comme « licence classique ». Les 3 années de licence sont désignées par L1, L2 et L3.

Comité de pilotage du dispositif

Le comité de pilotage est composé :

- du chef d'établissement du Lycée Limosin ;
- du chef d'établissement du Lycée Dautry ;
- du Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques ;
- du Directeur du département Sciences du Vivant, référent FST pour le dispositif Sup Biolim ;
- du responsable de la classe préparatoire BCPST ;
- du responsable de la classe préparatoire TB ;
- du responsable de la préparation au concours B, référent FST pour le dispositif Sup Biolim.

Admissions

Admission

Une commission de classement tripartite, donne son avis sur l'admission des élèves et sur leur évaluation. Au moins un enseignant-chercheur participe à la commission pour l'admission en CPGE, au moins un enseignant de chaque lycée participe à la commission pour l'admission à la préparation au concours B.

L'affectation se fait par APB dans les CPGE.

Page | 5

Inscription

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année d'une des deux CPGE bénéficient d'une double inscription en L1 avec exonération des droits d'inscription.

Pour les étudiants qui poursuivent le cycle CPGE en deux ans, il en est de même en L2.

Les étudiants de CPGE qui choisissent le parcours en 3 ans bénéficient donc d'enseignements de la licence ont pour la deuxième et la troisième année la double inscription en L2 puis L3.

Les étudiants suivant la préparation au concours B sont des étudiants régulièrement inscrits en licence de sciences du vivant.

Échanges pédagogiques

Les élèves de CPGE en possession d'une carte d'étudiant de l'Université de Limoges auront accès à tous les services qu'elle propose (en particulier accès aux bibliothèques universitaires).

Les enseignants de lycée intervenant dans le dispositif auront un accès privilégié à la Bibliothèque Universitaire.

L'université et les lycées Dautry et Limosin mettent à disposition leurs laboratoires pour les stages.

Organisation de la formation

L'université apporte son concours sous forme d'heures de cours, de Travaux Dirigés (TD) ou Travaux Pratiques (TP), au fonctionnement des classes CPGE.

Page | 6

Les professeurs de lycée de la CPGE contribuent aux compléments de formation pour le concours B.

Des enseignements, ou modules d'enseignement seront communs aux formations.

Les TIPE (Travaux d'initiative personnelle encadrée) seront organisés selon un calendrier particulier, intégrant une à deux semaines dédiées à de la pratique expérimentale fin juin début juillet.

Ces deux périodes seront encadrées par les établissements partenaires et auront lieu **dans les laboratoires de l'université de Limoges et des lycées Dautry et Limosin, ou éventuellement en entreprise.**

Jury

Le jury est commun aux deux lycées avec la participation de l'université de Limoges.

Le comité de pilotage assure la coordination et le suivi de l'ingénierie de formation.

Les équipes pédagogiques de chaque formation assurent le suivi pédagogique de ses étudiants. Le jury est constitué par la réunion des conseils de classe des deux CPGE et du comité de pilotage.